



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 7

Loctite Silicone Gris_100ml FR

No. FDS : 164902
V002.6

Révision: 14.06.2011

Date d'impression: 23.04.2013

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

Loctite Silicone Gris_100ml FR

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Pâte d'étanchéité silicone

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Phrases R:

N'est pas classifié dangereux.

Autres dangers:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Silicone à réaction acétique

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	224-221-9	1 - 3 %	R14 C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R22
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	241-677-4	1 - 3 %	C - Corrosif; R34 Xn - Nocif; R22 R14

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours:**Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:**Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

Vaporisation d'eau

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Néant

oxydes de carbone

Fumée de silice.

Formaldéhyde

Conseils aux pompiers:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Voir le conseil au chapitre 8.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

- Racler autant de matériau que possible.
- Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
- Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.
- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Mesures d'hygiène:

- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
- Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
- De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

- Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
- Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

- Pâte d'étanchéité silicone

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle:**

- Valable pour
France

aucun(e)

Contrôles de l'exposition:**Protection respiratoire:**

- Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

- L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.
- Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.
- Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.
- Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
- Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)
- Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; $\geq 0,4$ mm d'épaisseur de couche)
- Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

- Porter des lunettes.

Protection du corps:

- Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	Pâte argent
Odeur	Acide acétique
pH	Indéterminé
Point initial d'ébullition	Non disponible
Point d'éclair	> 150 °C (> 302 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Indéterminé
Densité (25 °C (77 °F))	1,045 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	partiellement soluble
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Des oxydants forts.
Polymérise au contact de l'eau.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité
Il n'y a pas de données.

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Matières incompatibles:

Il n'y a pas de données.

Produits de décomposition dangereux:

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.
En présence de températures plus élevées (>150C), fission de formaldéhyde (traces) possible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité.

Toxicité inhalative aiguë:

L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité.

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

pas irritant

Irritation des yeux:

L'acide acétique libéré pendant la réticulation des silicones RTV acétoxy est irritant pour les yeux

Toxicité aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Méthyltriacétoxysilane 4253-34-3	LD50	1.600 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	LD50	1.460 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

Une fois durcis les produits Loctite sont des polymères typiques qui ne présentent aucun danger imminent pour l'environnement. A l'état durci, la contribution de ce produit aux risques pour l'environnement est insignifiante comparée aux emballages dans lesquels il est conditionné.

Les précautions requises respectant les risques pour l'environnement pour les emballages dans lesquels ce produit est conditionné devront être envisagées.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Écotoxicité:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Mobilité:

Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Persistance / Dégradabilité:

Le produit n'est pas biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation:

Il n'y a pas de données.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologi ques	Temps d'expositio n	Espèces	Méthode
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	LC50	251 mg/l	Fish	96 h	Brachydanio rerio (new name: Danio rerio)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	EC50	62 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	IC50	73 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

Persistence et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9			74 %	OECD Guideline 301 A (old version) (Ready Biodegradability: Modified AFNOR Test)

Potentiel de bioaccumulation: / Mobilité dans le sol:

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
triacétoxyéthylsilane 17689-77-9	0,74					

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée." Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Aucun danger

Transport ferroviaire RID:

Aucun danger

Navigation intérieure ADN:

Aucun danger

Transport maritime IMDG:

Aucun danger

Transport aérien IATA:

Aucun danger

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC < 5 % (Comme défini dans la directive européenne 2004/42/EC)
(1999/13/EC)

Prescriptions/consignes nationales (France):

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

- R14 Réagit violemment au contact de l'eau.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.